

Presentation :

La Direction de l'Espace Public a pour mission de concevoir et d'entretenir l'espace public et les parcelles privées et non bâties de la ville de Niort dans un objectif de développement durable. Elle prend en compte toutes les composantes du domaine public : voirie, ouvrages d'art, propreté urbaine, éclairage public, signalisation, espaces verts et naturels. Elle réalise la maîtrise d'ouvrage des opérations de lotissements communaux d'habitation, les études de programmation sur des opérations communales d'aménagement.

Au sein du service espaces verts et naturels et sous l'autorité directe du responsable espaces naturels et jeux mobiliers fontaines, vous serez chargé(e) :

Missions :

MISSIONS PRINCIPALES :

1 - GESTION DU PATRIMOINE :

- Définition des besoins de maintenance du secteur ;
- Programmation des travaux de maintenance réalisée par l'équipe (planification) ;
- Demande de DICT (demande d'intention de commencement de travaux) et arrêtés de circulation pour les chantiers ;
- Suivi des travaux et du patrimoine de la Ville (aires de jeux, mobiliers et fontaines) ;
- Saisie informatique des travaux et documents de travail divers ;
- Suivi des différentes interventions extérieures sur son secteur géographique ;
- Suivi de la conformité des aires de jeux.

2 - ENCADREMENT DU PERSONNEL :

- Encadrer et organiser les missions des agents de l'équipe ;
- Appliquer la réglementation en matière de sécurité ;
- Vérifier et contrôler la qualité des prestations ;
- Gérer les congés, l'effectif, les demandes de formation, l'habillement et les équipements de protection individuelle (EPI) ;
- Prévisions des besoins en fournitures, matériels et personnel ;
- Approvisionnement de l'équipe en fournitures ;
- Gestion des locaux, mise à disposition pour l'équipe.

MISSIONS SECONDAIRES :

- Participer à la gestion différenciée ;
- Contribuer aux études et travaux de rénovation, de mise aux normes des aires de jeux et des fontaines ;
- Participation à la surveillance des travaux confiés aux entreprises.

ENVIRONNEMENT DU POSTE :

- Horaires fixes : lundi à vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h22 à 17h00
- Autres horaires particuliers : En fonction des conditions spécifiques de certaines interventions (chantiers, manifestations, etc.)
- Adaptation ponctuelle des horaires par décalage des horaires d'arrivée ou de départ du travail (pour aléas climatiques, par exemple)
- Effectif total de l'équipe : 12 dont le technicien encadrant et le présent poste - Encadrement de proximité du poste : 10 personnes (5 agents d'entretien et suivi de maintenance des jeux, mobiliers fontaines, 1 serrurier, 2 menuisiers, 1 fontainier, 1 peintre - adjoints techniques)

- Relations fonctionnelles :
 - en interne : Toutes les directions et les services municipaux
 - en externe : Les fournisseurs de mobiliers et de jeux pour les commandes de pièces détachées
- Travail à la vue du public
- Tenue fournie par la collectivité

ATTRIBUTION D'UNE NBI DE 15 POINTS (encadrement de plus de 5 agents)

Indemnités d'astreinte sous réserve de mobilisation pour l'astreinte d'exploitation.

Profil :

DIPLOMES REQUIS :

- Niveau BEP/CAP
- Permis B obligatoire

TYPE D'EXPERIENCES REQUISES :

- Connaissances en serrurerie et/ou menuiserie, maçonnerie, peinture, résistance mécanique des matériaux et en électromécanique ;
- Expérience en management ;
- Connaissances en espaces verts appréciées ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (word, excel, outlook, powerpoint) ;
- Connaissances de logiciels spécifiques (ATAL - e.ATAL - WEBVILLE).

PRINCIPALES QUALITES REQUISES POUR LE POSTE :

- Sens du service public ;
- Rigueur dans l'organisation du travail ;
- Sens du relationnel ;
- Sensibilisation à la sécurité du personnel et des usagers ;
- Aptitude au management.

Conditions statutaires :

Poste à pourvoir sur le cadre d'emploi d'agent de maîtrise par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou, à défaut de titulaire répondant au profil recherché, par voie contractuelle.

Peuvent postuler :

- Les agents relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.
- Les agents inscrits sur liste d'aptitude après concours.
- Les personnes non titulaires de la fonction présentant un profil correspondant à celui recherché. Il sera alors proposé un contrat à durée déterminée de 3 ans maximum, renouvelable conformément à l'article L. 332-8 du CGFP.

Remuneration :

La rémunération est calculée selon les éléments suivants :

- Traitement de base fixé sur la base des grilles du cadre d'emplois d'agents de maîtrise territoriaux. (Pour information : de 1 816 € Brut pour un agent de maîtrise en début de carrière à 2 577 € Brut pour un agent de maîtrise en toute fin de carrière).
- Auquel s'ajoute un régime Indemnitare (pour information : 412 € brut/mois pour le grade d'agent de maîtrise(début carrière) et 458€ brut/mois pour le grade d'agent de maîtrise principal (fin de carrière))
- Pour les contractuels : Conditions de rémunération seront calculées, selon les conditions décrites ci-après et au regard des règles de calcul de reprise établies par les statuts et de l'expérience sur poste et/ou missions similaires.

- Pour les agents titulaires de la fonction publique uniquement : poste éligible à la nouvelle bonification indiciaire (NBI) - 15 points au titre de l'encadrement d'une équipe technique d'au moins 5 agents.
- Indemnités d'astreintes sous réserve de mobilisation pour l'astreinte d'exploitation.
- Prime vacances : 799.90 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre (en fonction de la date de prise de poste), au prorata du temps de présence dans la collectivité
- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)- Non obligatoires.
- Accès aux services du Comité des Activités Sociales et Culturelles de Niort et son territoire (équivalent comité d'entreprise)
- Accès mesures sociales employeur

Renseignements :

Auprès de Monsieur Jérôme LALLEMAND, du service espaces naturels et Jeux-Mobilier-Fontaines (tel : 05 49 78 78 93)

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **12/06/2025** sous la référence : **V_25_C_29** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex